

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 OCTOBRE 2014

Présents : ABRANOWITCH S. – BOUTET S. – CHABROL J.E. - CHERPRENET S. – COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. – DUMAS S. - DUMONT S. - FARDINI M. – GALLEAZZI J. - LAURENT S. – MARCHAND P. – PENAUD J.P. – PIAT J. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. – SIMON D. – TABOURET V. – TRAN V. - VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : BUCHET C. – GODET V.

Absent : LAPARRA L.

.....

Après avoir donné lecture de l'ordre du jour, le maire demande l'ajout d'un point relatif à la sortie d'un stock de livres de l'inventaire de la bibliothèque municipale. Ce point est intégré avant les affaires générales.

Personnel communal :

➤ Contrat d'accompagnement dans l'emploi :

- Le contrat signé avec un agent pour la période du 1^{er} août 2014 au 31 janvier 2015 sera prolongé de 3 mois car la durée des contrats signés avec des agents bénéficiaires du RSA ne peut être inférieure à 9 mois.
- Un poste à pourvoir par un contrat d'accompagnement dans l'emploi sera créé à compter du 3 novembre 2014 jusqu'au 2 juillet 2015 à 20 heures hebdomadaires pour le service de l'accueil périscolaire.

➤ Remplacement d'un agent :

Un poste pour besoin occasionnel pour faire face aux congés d'un agent titulaire sera créé du 9 octobre jusqu'au 21 novembre pour une durée hebdomadaire de 28 heures.

Aménagement du bourg :

➤ Contrat d'aménagement du bourg (CCAB)

Le conseil municipal a décidé de mettre fin au Contrat d'Aménagement de Bourg signé en 2007 et de reporter les travaux de la Place de la Toque sur un Contrat d'Aménagement de Bourg de deuxième génération qui sera étudié en cours de mandat.

➤ Travaux Grand'rue : déclaration d'un sous-traitant

La sous-traitance de l'entreprise SMTPB à l'entreprise COLAS pour la réalisation du béton bitumineux semi-grenu 0/10 pour un montant de 7 760 € dans le cadre des travaux de la Grand'rue, a été validée par l'assemblée.

Acquisition de matériel et logiciel informatiques pour l'accueil périscolaire :

➤ Convention avec la CAF pour l'attribution de fonds publics

Le maire est autorisé à signer une convention avec la CAF pour valider une aide au financement de matériel informatique et de logiciel à destination de l'accueil périscolaire d'un montant de 1 666,40 € pour une dépense de 2 499,60 € TTC.

➤ **Décision modificative budgétaire**

Les crédits de l'opération 524 « Acquisitions de matériels et mobiliers » seront modifiés en conséquence.

Modification des statuts de la Communauté de Communes et transfert de la compétence « Point Info Tourisme » :

La modification des statuts de la Communauté de Communes dans le but d'intégrer une nouvelle compétence et le transfert de la « Gestion du Point Info Tourisme d'Huriel » à la Communauté de Communes ont été validés par la majorité du conseil municipal.

Mise en place d'une Participation pour Voirie et Réseaux au Pégaudé :

Une participation pour voirie et réseaux sera instaurée en limite du lotissement du Pégaudé pour desservir en eau les futures constructions de cette zone. La participation est fixée à 0,49 € par m² de terrain desservi.

Charges du collège :

Conformément à l'accord passé avec les communes du canton qui comptabilisent des élèves au collège George Sand, le montant des fournitures scolaires réglé par la commune d'Huriel au titre de l'année scolaire 2013-2014, soit 5 002,78€, sera réparti entre les communes au prorata du nombre d'élèves.

Redevance spéciale SICTOM :

A compter du 1^{er} janvier 2015, le montant de la Redevance Spéciale pour la collecte et le traitement des déchets « non-ménagers » passera de 22 € à 23,30 € le m³ soit 596,95 € par trimestre pour la commune.

Convention avec le SDIS pour la réalisation de travaux au Centre de Secours :

Dans le but de remédier aux problèmes d'infiltration rencontrés au Centre de Secours et aux ateliers municipaux mitoyens, la commune va entreprendre des travaux qui seront financés à hauteur de 5 198,57 € par le SDIS (75 % du montant hors taxes des travaux propres au Centre de Secours). Une convention sera signée en ce sens.

Convention de partenariat avec le Centre Social :

Afin de clarifier les missions des différents partenaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une convention de partenariat sera signée avec la Communauté de Communes et le Centre Social de Saint Martinien.

Groupement d'achat gaz : signature d'une convention :

Le conseil municipal a validé la nouvelle convention d'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel signé avec le SDE. La modification porte sur l'actualisation de la liste des membres du groupement.

Sortie des livres de la bibliothèque :

Un stock de 203 livres enregistrés à la bibliothèque municipale sera sorti. Certains sont en double, d'autres abîmés ou trop anciens.

Affaires générales :

- Valérie PICARELLI donne des informations sur le déroulement du Mini-magma organisé par le Centre social de St Martinien.
- Le maire informe l'assemblée qu'une remise de calots aura lieu au pied de la Toque le 15 octobre à 18 heures.
- Une réunion avec les riverains de la Grand'rue partie basse est programmée pour le 15 octobre à 18h30.
- La commission sociale se réunira le 21 octobre à 18 heures.
- Les enfants des écoles, invités à participer à la cérémonie du 11 novembre, liront à cette occasion « le dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud et souhaitent chanter La Marseillaise.

La prochaine réunion est fixée au mardi 4 novembre à 18 heures.